

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

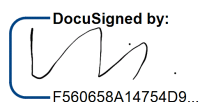
Numéro de gestion : 2013 B 00205 Numéro SIREN : 498 457 217 Nom ou dénomination : A.J.E PARTICIPATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2022 sous le numéro de dépôt 3204

COMPTE DE RESULTAT
Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	162 440		162 440	178 421
Chiffres d'affaires Nets	162 440		162 440	178 421
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			17 301	30 112
Autres produits			2	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			179 744	208 535
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			111 105	139 592
Impôts, taxes et versements assimilés			18 826	34 489
Salaires et traitements				
Charges sociales			2 596	3 235
Dotations aux amortissements sur immobilisations			136 417	145 126
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				21 643
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1	205
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			268 945	344 291
R E S U L T A T E X P L O I T A T I O N			-89 201	-135 756
Bénéfice attribué ou perte transférée			61 711	55 676
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières			17 774	22 968
Autres intérêts et produits assimilés			1 053 971	680 346
Reprises sur provisions et transferts de charges			47 941	8 790
Différences positives de change				9 586
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 119 686	721 690
Dotations financières aux amortissements et provisions			25 573	47 941
Intérêts et charges assimilées			30 190	87 757
Différences négatives de change			3 900	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				5 500
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			59 663	141 198
R E S U L T A T F I N A N C I E R			1 060 023	580 492
R E S U L T A T C O U R A N T A V A N T I M P O T			1 032 533	500 412

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:

F560658A14754D9...

COMPTE DE RESULTAT
Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 958
Produits exceptionnels sur opérations en capital		228 904
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		232 862
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	150 000	124 879
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	150 000	124 879
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	-150 000	107 982
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	123 875	78 329
TOTAL DES PRODUITS	1 361 140	1 218 762
TOTAL DES CHARGES	602 483	688 697
R E S U L T A T N E T	758 658	530 065
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF*Présenté en Euros*

	31/12/2021 (12 mois)			31/12/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				150 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	265 457		265 457	265 457
Constructions	2 493 959	751 237	1 742 722	1 868 308
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	102 997	53 240	49 757	47 231
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	835 059		835 059	835 059
Créances rattachées à des participations	2 235 748		2 235 748	1 685 323
Autres titres immobilisés	550 000		550 000	560 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
ACTIF IMMOBILISE	6 483 250	804 476	5 678 774	5 411 408
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	42 568	21 643	20 924	32 076
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				360 787
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 794		6 794	12 307
Autres				451
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	20 499 123	25 573	20 473 550	24 727 103
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	45 888		45 888	341 414
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 061		2 061	2 586
ACTIF CIRCULANT	20 596 434	47 216	20 549 218	25 476 724
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 079 684	851 693	26 227 992	30 888 132

BS



BILAN PASSIF
Présenté en Euros

	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Capital social ou individuel	132 860	132 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 522 056	6 522 056
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	13 286	13 286
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 841 925	17 443 829
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	758 658	530 065
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	24 268 784	24 642 096
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	87 000	130 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	87 000	130 500
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 342 203
Découverts, concours bancaires	1 477 315	312 447
Emprunts et dettes financières diverses	1 719	1 719
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 096	18 283
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, impôts sur les bénéfices	51 763	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 200	13 827
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	309 886	422 886
Autres dettes	4 000	3 941
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	229	229
DETTES	1 872 208	6 115 535
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 227 992	30 888 132



Désignation de l'entreprise: AJE PARTICIPATIONS															Néant		☐ *														
Exercice ouvert le: 01012021 et clos le: 31122021										Données en nombre de mois				1	2																
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																															
Effectif moyen du personnel * :															YP																
Dont apprentis															YF																
Dont handicapés															YG																
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL																
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																															
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	162 440															
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK																
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL																
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT																
TOTAL 1															OX	162 440															
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	2															
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE																
Subventions d'exploitation reçues															OF																
Variation positive des stocks															OD																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI																
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																
TOTAL 2															OM	2															
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																															
Achats															ON	13 081															
Variation négative des stocks															OQ																
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	98 024															
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	1															
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY																
TOTAL 3															OJ	111 106															
IV - Valeur ajoutée produite																															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															OG	51 336															
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)															SA	51 336															
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX	162 440		Effectifs au sens de la CVAE *					EY													
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)																	HX														
Période de référence										GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	1	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	1
Date de cessation										HR			/			/			/			/			/			/			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																															

DS

A.J.E PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 130 510 euros
Siège social : Naguele - 79 Route de l'Adour,
64990 LAHONCE
498 457 217 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 MAI 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 758 657,52 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	758 657,52 euros
A titre de dividendes	735 000,00 euros
Soit 56,32 euros par action	
Le solde	23 657,52 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 735 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

- 400 000,00 euros, soit 30,11 euros par titre.
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

- 400 060,00 euros, soit 30,11 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 060,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

- 915 000,00 euros, soit 68,87 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 915 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 Mai 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Monsieur Jean-Louis BROITMAN**

DocuSigned by:

F560658A14754D9...

CABINET D'AUDIT LISSARRAGUE

Société de commissariat aux comptes

1 Avenue de Montbrun

64600 ANGLET

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

SAS A.J.E. PARTICIPATIONS

Naguile

64 990 LAHONCE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Ce rapport comporte 18 pages dont 14 pages concernant les états financiers

CABINET D'AUDIT LISSARRAGUE
Société de commissariat aux comptes

1 Avenue de Montbrun

64600 ANGLET

SAS A.J.E. PARTICIPATIONS
Naguile
64990 LAHONCE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.E. PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

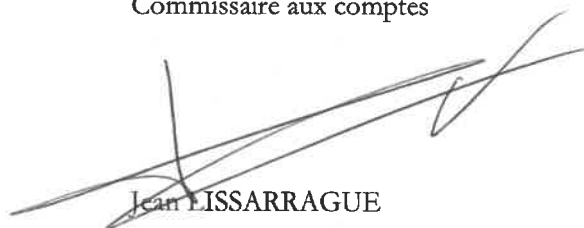
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Anglet, le 15 avril 2022
Pour Cabinet d'Audit Lissarrague
Commissaire aux comptes



Jean LISSARRAGUE

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2021 (12 mois)			31/12/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				150 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	265 457		265 457	265 457
Constructions	2 493 959	751 237	1 742 722	1 868 308
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	102 997	53 240	49 757	47 231
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	835 059		835 059	835 059
Créances rattachées à des participations	2 235 748		2 235 748	1 685 323
Autres titres immobilisés	550 000		550 000	560 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
ACTIF IMMOBILISE	6 483 250	804 476	5 678 774	5 411 408
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	42 568	21 643	20 924	32 076
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				360 787
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 794		6 794	12 307
Autres				451
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	20 499 123	25 573	20 473 550	24 727 103
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	45 888		45 888	341 414
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 061		2 061	2 586
ACTIF CIRCULANT	20 596 434	47 216	20 549 218	25 476 724
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 079 684	851 693	26 227 992	30 888 132

BILAN PASSIF

	<i>31/12/2021</i> <i>(12 mois)</i>	<i>31/12/2020</i> <i>(12 mois)</i>
Capital social ou individuel	132 860	132 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 522 056	6 522 056
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 286	13 286
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 841 925	17 443 829
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	758 658	530 065
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	24 268 784	24 642 096
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	87 000	130 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	87 000	130 500
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 342 203
Découverts, concours bancaires	1 477 315	312 447
Emprunts et dettes financières diverses	1 719	1 719
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 096	18 283
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, impôts sur les bénéfices	51 763	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 200	13 827
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	309 886	422 886
Autres dettes	4 000	3 941
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	229	229
DETTES	1 872 208	6 115 535
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 227 992	30 888 132

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	162 440		162 440	178 421
Chiffres d'affaires Nets	162 440		162 440	178 421
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			17 301	30 112
Autres produits			2	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			179 744	208 535
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			111 105	139 592
Impôts, taxes et versements assimilés			18 826	34 489
Salaires et traitements				
Charges sociales			2 596	3 235
Dotations aux amortissements sur immobilisations			136 417	145 126
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				21 643
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1	205
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			268 945	344 291
RESULTAT EXPLOITATION			-89 201	-135 756
Bénéfice attribué ou perte transférée			61 711	55 676
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières			17 774	22 968
Autres intérêts et produits assimilés			1 053 971	680 346
Reprises sur provisions et transferts de charges			47 941	8 790
Différences positives de change				9 586
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 119 686	721 690
Dotations financières aux amortissements et provisions			25 573	47 941
Intérêts et charges assimilées			30 190	87 757
Différences négatives de change			3 900	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				5 500
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			59 663	141 198
RESULTAT FINANCIER			1 060 023	580 492
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 032 533	500 412

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 958
Produits exceptionnels sur opérations en capital		228 904
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		232 862
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	150 000	124 879
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	150 000	124 879
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	-150 000	107 982
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	123 875	78 329
TOTAL DES PRODUITS	1 361 140	1 218 762
TOTAL DES CHARGES	602 483	688 697
R E S U L T A T N E T	758 658	530 065
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

La crise sanitaire s'est poursuivie en 2021, celle-ci pourrait avoir des impacts sur l'exercice en cours.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Autres Informations

Crise sanitaire du COVID-19 : eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêt des comptes de l'entreprise (le 16/03/2022), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 6 483 250 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	150 000		150 000	
Immobilisations corporelles	2 849 055	13 358		2 862 413
Immobilisations financières	3 080 412	540 425		3 620 837
TOTAL	6 079 467	553 783	150 000	6 483 250

Amortissements et dépréciations d'actif = 804 476 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	668 059	136 417		804 476
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	668 059	136 417		804 476

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Terrain tarnos	91 469	0	91 469	Non amortiss.
Terrain lormont	34 300	0	34 300	Non amortiss.
Terrain naguile	100 538	0	100 538	Non amortiss.
Terrain galerie biarritz	39 150	0	39 150	Non amortiss.
Bureaux tarnos (gsf)	299 209	118 237	180 972	20 ans
Hangar depot tarnos	178 501	70 241	108 260	20 ans
Bureaux tarnos	206 615	82 648	123 967	20 ans
Bureaux tarnos (matebat)	288 626	115 452	173 174	20 ans
Batiment lormont (hfc)	505 700	202 280	303 420	20 ans
Construction naguile	402 151	53 998	348 153	de 20 à 30 ans
Galerie 8 rue gambetta biarritz	195 750	11 059	184 691	de 20 à 30 ans
Amenagement naguile pro	235 621	56 896	178 725	de 10 à 30 ans
Amenagements naguile apts	142 069	35 875	106 194	de 12 à 30 ans
Amenagements tarnos	13 617	2 478	11 139	10 ans
Amenagements galerie biarritz	26 100	2 074	24 027	20 ans
Instal./agenc.divers	42 926	21 848	21 078	de 5 à 10 ans
Materiel informatique	10 744	9 471	1 273	3 ans
Mobilier	47 327	21 921	25 406	de 5 à 12 ans
Oeuvres d'art	2 000	0	2 000	Non amortiss.
TOTAL	2 862 413	804 476	2 057 936	

Etat des créances = 2 287 201 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 235 778		2 235 778
Actif circulant & charges d'avance	51 423	51 423	
TOTAL	2 287 201	51 423	2 235 778

Dépréciations = 47 216 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Reprises	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	21 643			21 643
Comptes financiers	47 941	25 573	47 941	25 573
TOTAL	69 584	25 573	47 941	47 216

Charges constatées d'avance = 2 061 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 132 860 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	13 286	10	132 860
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	13 286	10	132 860

Variations capitaux propres :

	Capital	Réserves et prime de fusion	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	132 860	23 979 171		530 065	24 642 096
Affectation de résultat					
Dividendes		(384 935)		(530 065)	(915 000)
Résultat de l'exercice				758 657	758 657
Complément prix suite transaction		(216 970)			(216 970)
Situation à la clôture N	132 860	23 377 266		758 657	24 268 783

Provisions = 87 000 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	130 500		43 500	87 000
TOTAL	130 500		43 500	87 000

La reprise de provisions pour risques et charges au 31.12.2021 est composée de 1/10^{ème} de la reprise de provision pour impôt différé concernant l'imposition de la plus-value d'apport sur la fusion avec la SARL AJE en 2014.
Reprise sur 10 ans pour 43 500€.

Le solde de provisions au 31/12/2021 s'élève à 87 000€ et correspond au solde de l'impôt différé concernant l'imposition de la plus-value d'apport avec la SARL AJE en 2014.

Charges à payer par postes du bilan = 10 080 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	10 080
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	10 080

Produits constatés d'avance = 229 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 162 440 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	162 440	100 %
TOTAL	162 440	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement significatif n'est survenu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 603
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	3 603

Entreprises Liées : Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		835 059
Créances rattachées à des participations		2 245 585
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		6 471
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		163 734
Autres produits financiers		17 774
Charges financières		

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Les Pierres de l'Atlantique	150 000	15 000	89.80	265 490	265 490	2 134 790		420 931	146 961	102 023
SCI Pau 3	1 000	3 714	80.00	309 000	309 000			85 096	77 138	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
Galerie Anne Broitman	74 000	-134 672	32.43	11 000	11 000	110 795		32 551	-22 393	

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 2 061 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(48600000)	2 061
TOTAL	2 061

Charges à payer = 10 080 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	10 080
TOTAL	10 080

Produits constatés d'avance = 229 €

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance(48700000)	229
TOTAL	229